

# Bastide du Pizon

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

### RÉSERVATION

Les réservations se font uniquement avec le contrat de réservation, après accord de la Bastide du Pizon.

À réception de votre réservation et de vos arrhes, nous vous adresserons, une confirmation de réservation.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

### CONDITIONS DE PAIEMENT

Des arrhes représentant 30 % du prix total doivent être versées lors de la réservation à l'ordre de la Bastide du Pizon.

Le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée, sans relance. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation et les arrhes précédemment versées resteront acquises par la Bastide du Pizon.

### MODIFICATIONS OU ANNULATION DE RÉSERVATION

**Modifications de réservation** : Les réservations ne peuvent être modifiées au plus tard 4 semaines avant la date de début du séjour ou dans la limite des disponibilités à la date de la modification.

**Arrivée retardée - Départ anticipé** : En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

**Annulation du fait de La Bastide du Pizon** : En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

**Annulation du fait du locataire** : En cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de vos arrhes resteront acquis à la Bastide. En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû. Pour ces raisons nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour.

### DOMMAGES

Les équipements et installations doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent la maison engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client locataire en titre d'un hébergement locatif est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportés à l'hébergement, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rende visite. Il doit être assuré en Responsabilité Civile.

Une caution de 1000 € devra être versée par le locataire à l'arrivée et avant la prise en possession de l'hébergement pour dégradations éventuelles et sera restituée, après examen des lieux, le lendemain au plus tard. La location doit être nettoyée par vos soins. Une somme forfaitaire de 500 € sera retenue si la location n'est pas rendue dans le meilleur état de propreté possible.

*L'inventaire se fait en général le dimanche matin ou le jour du départ avant 09h00.*

### ANIMAL DOMESTIQUE

Votre animal est admis, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Son carnet de vaccination doit être à jour et doit pouvoir être présenté.

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans la piscine.

### TROUBLE ET NUISANCE

Afin de limiter les nuisances sonores, il est demandé de réduire le bruit à partir de 23h00.

### PISCINE

Les enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte. La piscine est ouverte de 8h00 à 21h00.

### Le Preneur :

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé")

Le \_\_\_\_\_